



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM



Programmes cantonaux d'intégration 2014–2017

Rapport intermédiaire

Impressum

Editeur: Secrétariat d’Etat aux migrations (SEM), Quellenweg 6, 3003 Berne-Wabern
Conception et rédaction: Division Intégration, SEM; BTK GmbH, Büro für Textkomposition
Graphisme: Paola Moriggia, Grafik & Webdesign
Photos: Michael Meier
Distribution: sem.admin.ch/sem/fr/home/publiservice/publikationen.html

© SEM/DFJP octobre 2016

Table des matières

4	Avant-propos
5	Gros plan
8	Programmes cantonaux d’intégration Les trois piliers de l’intégration
9	Objectifs stratégiques des programmes
10	Financement des PIC 2014–2015 L’intégration profite à tout le monde
14	Programmes cantonaux d’intégration Les PIC sont à l’origine de nombreux développements
15	Domaines d’encouragement: succès et défis
	Information et conseil
16	Primo-information et besoins particuliers Une intégration rapide dès l’arrivée
20	Conseil Un conseil efficace ouvre de nombreuses portes
21	Protection contre la discrimination Pas de cohésion sans équité
	Formation et travail
24	Langue et formation Trouver les mots justes
28	Encouragement préscolaire Permettre aux enfants de bien démarrer dans la vie
30	Employabilité Le travail génère beaucoup de travail
	Compréhension et intégration sociale
34	Interprétariat communautaire et médiation interculturelle Se comprendre au-delà des mots
35	Intégration sociale Aller à la rencontre de l’autre nous fait tous avancer
38	Perspectives

Avant-propos



Chère lectrice, cher lecteur,

L'immigration est un processus. Les êtres humains vont et viennent. A long terme, les effets produits par la migration sur la société sont déterminés par les migrants qui restent dans notre pays. Leur intégration en Suisse et leur contribution à l'évolution de notre société et de notre économie sont décisives. En effet, pour que la cohabitation soit pacifique et fructueuse pour tous, il faut que les migrants trouvent ici une bonne situation. L'ensemble de la société doit se mobiliser pour que cela fonctionne. A commencer par les migrants eux-mêmes. Mais les acteurs du secteur privé ou de la société civile tels que les organisations caritatives, les associations, les maîtres d'apprentissage et les entreprises, ont aussi leur rôle à jouer, sans quoi la réussite de l'intégration est compromise. Enfin, l'intégration constitue aussi l'un des mandats du secteur public. L'article 53 de la loi sur les étrangers définit l'encouragement de l'intégration comme une tâche commune des autorités communales, cantonales et fédérales concernées.

Depuis 2014 et grâce au lancement des programmes cantonaux d'intégration (PIC), les mêmes objectifs de politique d'intégration, définis d'un commun accord par les cantons et la Confédération, sont poursuivis pour la première fois dans toute la Suisse. La durée de la première phase des PIC a été fixée à quatre ans. Cette durée permet de consolider à plus long terme le travail d'intégration sur place, dans les cantons et les communes.

Ce rapport examine rétrospectivement les deux premières années des PIC. Il montre de quelle manière l'encouragement de l'intégration est concrètement mis en œuvre. Sa lecture vous révélera de nombreuses histoires de réussites, petites ou grandes. Mais vous constaterez également qu'il faut encore relever des défis ambitieux: l'intégration donne du travail.

Au nom du SEM, j'adresse mes remerciements à toutes celles et à tous ceux qui s'engagent au quotidien pour l'encouragement de l'intégration. Je remercie tout particulièrement les cantons qui, en étroite collaboration avec les communes et les acteurs de la société civile, veillent jour après jour à la conception et à la réalisation des PIC, afin que l'intégration réussisse au niveau local.

M. Gattiker

Mario Gattiker
Directeur du Secrétariat d'Etat aux migrations

Gros plan



Marge de manœuvre pour les cantons et les communes
L'intégration se fait au niveau local. L'une des forces des PIC est de fixer des objectifs communs pour toute la Suisse, tout en respectant les particularités locales. Cantons et communes ont ainsi la possibilité d'établir leurs propres priorités.



Intégration professionnelle des réfugiés
Les réfugiés doivent pouvoir trouver du travail et devenir financièrement autonomes le plus vite possible. Ils doivent faire preuve de responsabilité personnelle et acquérir rapidement des compétences linguistiques et professionnelles. Il faut que l'encouragement soit ciblé et que des entreprises soient disposées à leur donner une chance.



Accueil et primo-information
Informer rapidement, notamment sur la vie en Suisse et sur les attentes: les entretiens d'accueil locaux constituent une base importante pour nouer de bonnes relations et facilitent l'intégration.



Un travail bénévole précieux
Grâce à l'engagement volontaire, les gens se rencontrent sur un pied d'égalité et peuvent apprendre les uns des autres. De nombreux autochtones s'engagent bénévolement en faveur de l'intégration des migrants. Sans leur contribution, l'intégration serait considérablement plus difficile.

«On doit travailler, vivre de manière autonome.»

Interview de

Alfred Aebersold, maître d'apprentissage à l'Ecole technique professionnelle de Berne

Meron Ghebremeskal, érythréen, 17 ans, en Suisse depuis deux ans et demi, suit une formation d'aide-menuisier AFP, à droite sur la photo

Robel Okubay, érythréen, 18 ans, en Suisse depuis quatre ans, suit une formation d'aide-menuisier AFP

Meron: «J'ai suivi la huitième et la neuvième années à Kehrsatz. J'ai toujours aimé travailler le bois pendant les travaux manuels. Mon enseignante m'avait trouvé un stage. Maintenant, ça fait un an que je suis ici. Au début, j'avais peur des machines parce qu'une collègue s'y était blessée. Aujourd'hui, ça me plaît de me familiariser avec toutes les machines et tous les outils. Les collègues et le chef sont tous gentils et m'aident beaucoup. Je me lève tous les matins à six heures pour venir ici. En plus du travail à l'atelier, je suis des cours d'allemand, je vais à l'école professionnelle et je reçois de l'aide pour les devoirs. Mes parents sont très contents de moi. Comment je me vois dans dix ans? J'ai réussi mon CFC de menuisier, je travaille avec des collègues compétents, je suis ponctuel et discipliné, et j'ai mon propre appartement.»

Robel: «Après la neuvième classe, j'ai fait une dixième année. Ça ne s'est pas très bien passé, car on ne parlait pratiquement que le tigrigna en classe et que j'ai trop peu appris l'allemand. J'avais déjà fait un stage chez un menuisier en Erythrée. Ça m'avait plu. Toutefois, le conseiller en orientation m'avait dit qu'en tant qu'étranger, je n'avais aucune chance de trouver une place d'apprentissage comme menuisier. Je me suis alors souvenu de ma grand-mère. Elle m'a appris que lorsqu'on croyait vraiment en quelque chose, ça se réalisait! J'ai postulé ici pour une place à l'essai et j'ai fait le test d'entrée en formation. J'ai tout organisé moi-même afin de pouvoir être ici. On doit avoir un travail, vivre de manière autonome. J'aime ce travail. Les machines, les outils... En Erythrée, beaucoup plus de choses sont faites à la main. Je remarque aussi que la langue est la clé. Mon objectif? Je veux faire un apprentissage de menuisier CFC.»

Alfred Aebersold: «Après leur formation d'aides-menuisiers AFP, tous deux peuvent être engagés en entreprise. Il existe des emplois, mais ils ne sont pas très faciles à trouver. Certaines entreprises font de bonnes expériences avec nos apprentis durant les stages et les engagent par la suite. Si tous deux veulent suivre plus tard une formation CFC, ils devront encore passablement progresser sur les plans scolaire et linguistique. L'Ecole technique professionnelle de Berne s'est toujours montrée ouverte à l'égard des migrants. Si quelqu'un réussit l'examen d'admission, il est retenu. L'intégration en une phrase? Elle commence par la culture et la langue.»

Depuis 2015, l'Ecole technique professionnelle de Berne mène un projet pilote pour les réfugiés et les personnes admises à titre provisoire: la formation AFP «Bois» de deux ans. Le programme scolaire habituel est ainsi complété par des cours intensifs d'allemand. La même année a débuté un second projet pilote dans cette école pour le même groupe cible, un cours spécialisé «Construction» d'une année.

tfbern.ch/berufsbildung/angebot-fur-fluchtlinge-und-vorlaufig-aufgenommene/

Programmes cantonaux d'intégration

Les trois piliers de l'intégration

Vingt-six programmes cantonaux d'intégration (PIC) encouragent l'intégration rapide des nouveaux arrivants dans notre société.

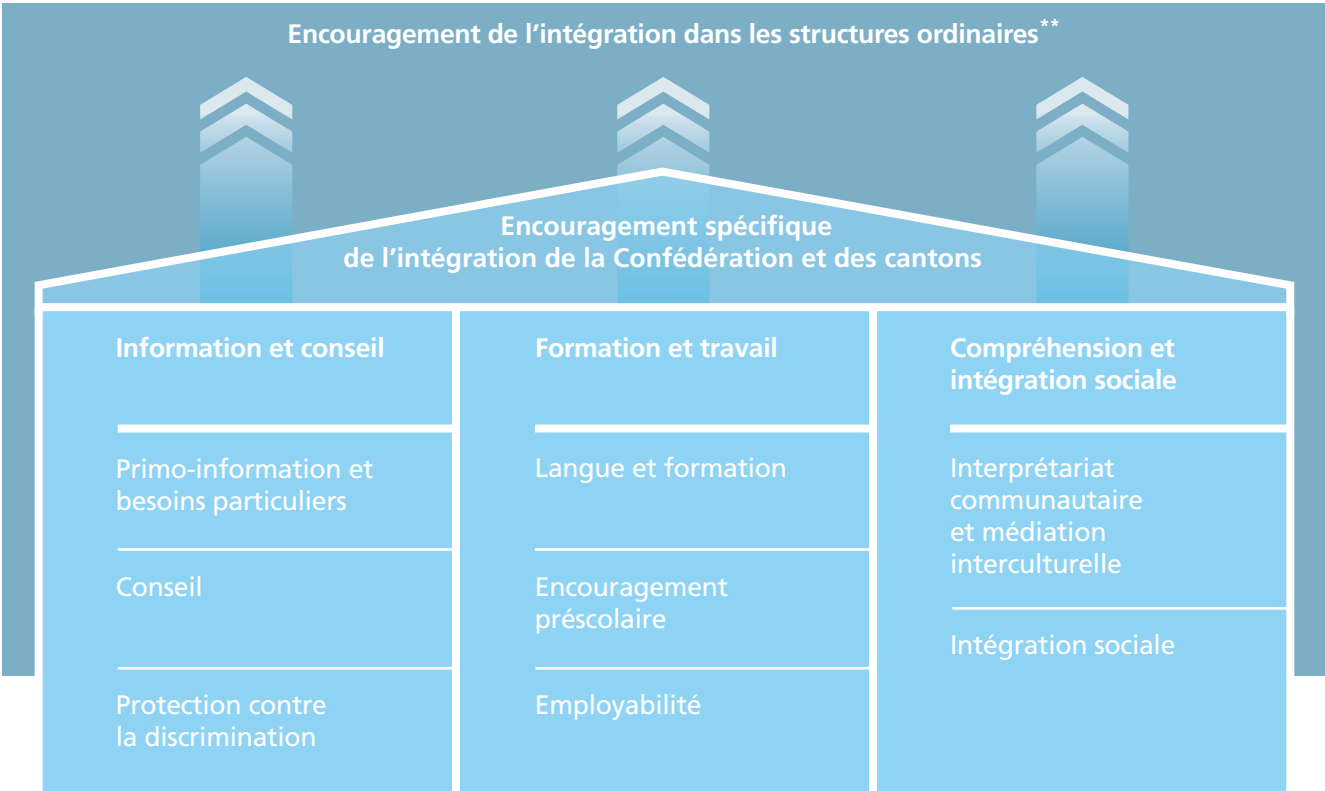
Dans la majorité des cas, l'intégration en Suisse se passe bien. C'est ce que montre une étude de l'OCDE^{*}: la grande majorité des migrants participe activement à la vie économique, sociale et culturelle. En ce qui concerne l'intégration sur le lieu de travail, la formation et le revenu, notre pays se situe relativement bien par rapport aux Etats européens.

Cette situation est le résultat d'efforts considérables fournis par les divers acteurs. Les migrants, l'économie et la société civile, de même que la Confédération, les cantons et les communes s'investissent pour que l'intégration réussisse. Le lancement des PIC en 2014 a constitué une étape importante en matière de stratégie dans l'encouragement de l'intégration: pour la première fois, les mêmes objectifs sont poursuivis

dans toute la Suisse et mis en œuvre à travers 26 PIC. Ces objectifs sont fixés dans les conventions de programmes conclues entre le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et les cantons.

Les PIC reposent sur trois piliers: Information et conseil, Formation et travail, ainsi que Compréhension et intégration sociale. Ces trois piliers réunissent au total huit domaines d'encouragement.

Pour la première fois, les mêmes objectifs sont poursuivis dans toute la Suisse.



* Etude OCDE (2015), Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2015, Editions OCDE, Paris.

** Ecoles, institutions de formation professionnelle, administration, institutions du secteur de la santé, organismes du monde du travail.

Objectifs stratégiques des programmes

Domaine d'encouragement	Objectifs stratégiques du programme
1 ^{er} pilier: Information et conseil	
Primo-information et besoins particuliers	• Toute personne arrivant de l'étranger dans la perspective de séjourner légalement et durablement en Suisse se sent bienvenue et est informée sur les conditions de vie essentielles ainsi que les offres en matière d'intégration. • Les immigrés qui présentent des besoins spécifiques en matière d'intégration se voient proposer des mesures d'encouragement adéquates, dès que possible mais au plus tard une année après leur arrivée.²
Conseil	• Les immigrés sont informés et conseillés en matière d'apprentissage de la langue, de maîtrise du quotidien et d'intégration professionnelle et sociale. • Les institutions des structures ordinaires ainsi que d'autres cercles intéressés sont informés, conseillés et accompagnés pour éliminer les obstacles à l'intégration, pour les processus d'ouverture transculturelle et la mise à disposition de mesures spéciales en faveur de groupes cibles. • La population est informée de la situation particulière des étrangers, des objectifs et principes de base de la politique d'intégration et de l'encouragement de l'intégration.
Protection contre la discrimination	• Les institutions des structures ordinaires et d'autres cercles intéressés sont informés et conseillés sur les questions de protection contre la discrimination. • Toute personne discriminée en raison de ses origines ou de sa race peut obtenir un conseil et un soutien qualifiés.
2 ^e pilier: Formation et travail	
Langue et formation	• Les immigrés disposent des connaissances d'une langue nationale nécessaires à leur communication au quotidien et appropriées à leur situation professionnelle.
Encouragement préscolaire	• Les familles de migrants ont accès à des offres d'encouragement adaptées à leur situation familiale, dans le respect du principe de l'égalité des chances.
Employabilité	• Les immigrés qui n'ont pas accès aux offres des structures ordinaires peuvent recourir à une offre d'encouragement visant à améliorer leur employabilité.
3 ^e pilier: Compréhension et intégration sociale	
Interprétariat communautaire et médiation interculturelle	• Les immigrés ainsi que les collaborateurs des structures ordinaires peuvent recourir dans certaines situations de dialogue (faits complexes, thématiques très personnelles, procédures administratives) à un service professionnel d'interprétariat communautaire pour des prestations de haute qualité.
Intégration sociale	• Les immigrés participent à la vie sociale dans leur voisinage, que ce soit la commune ou le quartier, et s'engagent dans des organisations de la société civile.

2 La loi ne permet pas d'imposer des mesures d'intégration aux personnes en provenance d'Etats de l'UE/AELE.

Financement des PIC 2014–2015

L'intégration profite à tout le monde

La Confédération et les cantons s'engagent à cofinancer les fonds nécessaires aux PIC.

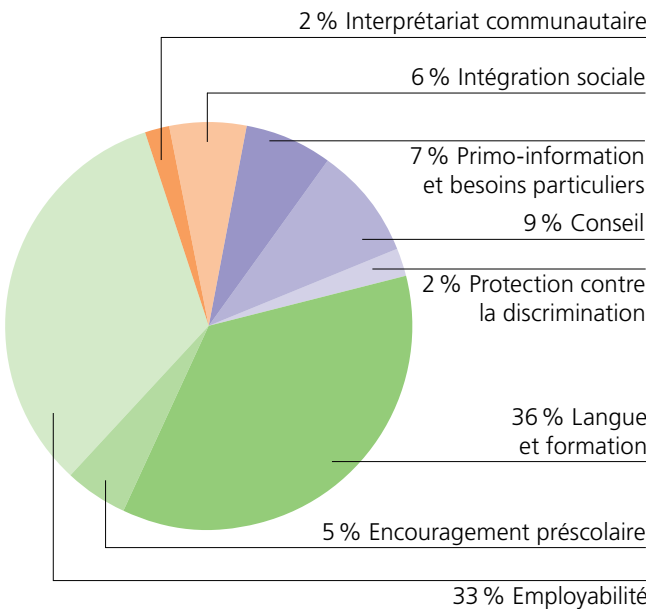
La plupart des migrants subviennent eux-mêmes à leurs besoins. Toutefois, les personnes en quête de protection arrivent en général sans ressources. Et tant que la décision concernant leur demande d'asile est en suspens, leur accès à une activité lucrative est restreint. L'un des objectifs principaux de l'encouragement de l'intégration est l'indépendance économique des migrants tributaires de l'aide sociale.

Cofinancement de la Confédération et des cantons

Le financement de l'encouragement étatique des PIC est réglé par l'art. 55 de la loi fédérale sur les étrangers (LEtr) et par l'ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE). Les fonds fournis par la Confédération sont versés sous forme de contributions aux cantons. Les contributions de la Confédération aux PIC proviennent de deux sources financières.

Forfaits d'intégration en faveur des réfugiés reconnus et des personnes admises à titre provisoire (FI): le montant des forfaits d'intégration se calcule sur la base des décisions d'asile positives et des admissions provisoires. Le forfait s'élève à 6 000 francs par décision positive. Pour permettre aux cantons de planifier les mesures d'intégration, un montant fixe de 38,6 millions de francs par année leur a été versé pour la période 2014–2017. Cela représente un montant de 154,4 millions de francs pour l'ensemble de la période 2014–2017. Si le nombre de cas excède ce montant fixe, les cantons reçoivent des versements compensatoires.

Pourcentages des domaines d'encouragement par rapport aux coûts totaux



Contributions destinées à l'intégration de tous les étrangers (crédit Intégration): ces contributions peuvent être affectées à l'intégration de tous les étrangers qui envisagent un séjour à long terme en Suisse. La contribution inscrite au budget pour toute la durée du programme, à savoir de 2014 à 2017, est d'environ 136 millions de francs. Les Chambres fédérales ont voté à cette fin un crédit

Etat actuel de la planification: Coûts totaux 2014–2017*	Total Conf. + cantons	Cantons (y c. comm.)	Conf. (crédit Int.)	Conf. (FI)
Primo-information et besoins particuliers	43 131 981	16 776 627	19 484 446	6 870 908
Conseil	51 086 471	28 277 667	19 344 565	3 464 240
Protection contre la discrimination	11 110 711	4 617 502	6 301 772	191 437
Langue et formation	211 524 675	90 356 704	47 013 856	74 154 115
Encouragement préscolaire	31 762 539	15 573 809	14 945 751	1 242 979
Employabilité	192 351 367	21 562 043	7 204 164	163 585 160
Interprétariat communautaire	15 144 041	5 910 378	8 903 236	330 426
Intégration sociale	34 492 111	16 539 840	12 654 132	5 298 140
Total	590 603 896	199 614 570	135 851 922	255 137 404

* Les chiffres étant arrondis, il se peut que les valeurs diffèrent légèrement.

d'engagement destiné à l'encouragement de l'intégration. Le versement est soumis à la condition que les cantons contribuent au financement des PIC dans la même proportion. A cet égard, les cantons peuvent également prendre en compte les fonds versés par les communes. Le montant des contributions de la Confédération et du canton est fixé dans les conventions de programme.

Etat actuel de la planification

Le tableau ci-dessous à gauche montre la planification budgétaire actuelle pour toute la durée des PIC, de 2014 à 2017. Les montants indiqués se composent des coûts effectifs pour

2014–2015 et des budgets de la planification actuelle pour les années 2016 et 2017. Les coûts effectifs des années 2014 et 2015, ainsi que l'état actuel de la planification confirment qu'une grande partie des forfaits d'intégration a été investie dans les domaines d'encouragement Langue et Employabilité.

Compte tenu de la forte augmentation des décisions d'octroi de l'asile et des admissions provisoires, des versements compensatoires ont été effectués dans le cadre des forfaits d'intégration pour les années 2014 et 2015. Il est probable que de tels versements seront aussi accordés pour les années 2016 et 2017 au vu du nombre élevé de décisions positives.

Coûts effectifs 2014*	Total Conf. + cantons	Cantons (y c. comm.)	Conf. (crédit Int.)	Conf. (FI)
Primo-information et besoins particuliers	8 490 055	3 946 980	3 439 312	1 103 763
Conseil	10 627 268	5 911 571	4 141 578	574 119
Protection contre la discrimination	2 232 618	1 161 401	1 030 806	40 411
Langue et formation	43 507 680	21 746 776	10 578 693	11 182 211
Encouragement préscolaire	6 825 438	3 380 786	3 154 094	290 558
Employabilité	28 905 269	3 716 808	1 049 653	24 138 808
Interprétariat communautaire	3 284 402	1 396 868	1 824 098	63 435
Intégration sociale	9 865 978	3 983 542	2 429 700	3 452 736
Total	113 738 708	45 244 733	27 647 934	40 846 041

Coûts effectifs 2015*	Total Conf. + cantons	Cantons (y c. comm.)	Conf. (crédit Int.)	Conf. (FI)
Primo-information et besoins particuliers	9 892 460	4 264 261	4 056 705	1 571 494
Conseil	12 998 174	7 386 051	4 649 500	962 624
Protection contre la discrimination	2 644 937	1 157 613	1 431 580	55 744
Langue et formation	55 421 821	24 618 155	11 029 991	19 773 676
Encouragement préscolaire	7 368 331	3 804 386	3 224 286	339 659
Employabilité	48 445 278	6 845 947	1 539 560	40 059 771
Interprétariat communautaire	3 564 566	1 379 739	2 095 701	89 127
Intégration sociale	7 788 385	4 174 125	3 095 213	519 047
Total	148 123 953	53 630 275	31 122 536	63 371 141

* Les chiffres étant arrondis, il se peut que les valeurs diffèrent légèrement.



«Le cours mères-enfants permet aux migrantes de sortir de leur isolement, de nouer des contacts et de trouver leurs marques.»

Interview de

Sonja Tschachtli et Nelly Suarez, responsables des cours d'allemand mères-enfants, machBar Bildungs-GmbH, Aarau

Ecole Steinmatt, à Derendingen, dans le canton de Soleure. Sept mamans sont assises en cercle avec leurs enfants en âge préscolaire. Sonja Tschachtli souhaiterait commencer le cours d'allemand mères-enfants. Mais sa collègue Nelly Suarez n'est pas encore là. «Qu'est-il arrivé?», se demande-t-on dans l'assemblée.

C'est alors que la porte s'ouvre et que tous les regards convergent vers Nelly Suarez: elle entre en clopinant. Sa peau est inhabituellement rouge, elle tousse, renifle, se tient la tête. «Nelly est malade!», s'exclame la petite Ilayda, âgée de cinq ans.

«Nous amenons les enfants à apprendre l'allemand de façon ludique. Ils acquièrent aussi des compétences sociales et apprennent à se comporter correctement au sein de nos structures. Nous dispensons aux mères des connaissances d'allemand qu'elles peuvent directement utiliser au quotidien.» C'est ainsi que Sonja Tschachtli décrit quelques-uns des objectifs de ses cours d'allemand mères-enfants.

«Comment pouvons-nous aider Nelly?» Les enfants sortent d'une caisse une bouillotte, un thermomètre, une pommade et une boîte de comprimés. «Qu'est-ce que c'est?» – «Une pommade.» Il faut maintenant placer chaque objet sur l'écriteau correspondant. Tous prononcent les mots, les répètent, les apprennent, sont interrogés. Et on vient ainsi en aide à Nelly.

«Les mères jouent un rôle-clé dans l'encouragement préscolaire. Elles doivent se responsabiliser. Elles n'ont souvent pas l'idée d'aider leurs enfants dans leur apprentissage, car c'est quelque chose d'inconnu pour elles. Ici, on leur ouvre la voie. Comme nous traitons aussi des questions d'éducation, les mères apprennent beaucoup de choses sur la vie et les usages en Suisse.»

Nelly Suarez est à nouveau en pleine forme et danse avec les enfants sur des chansons en allemand. Les mamans, qui se sont déplacées entre-temps dans la pièce adjacente, s'exercent avec concentration à la visite chez le médecin. Elles apprennent notamment à prendre un rendez-vous par téléphone et à donner des informations sur leur état de santé.

«Le cours mères-enfants permet également aux migrantes de sortir de leur isolement, de nouer des contacts, de mieux trouver leurs repères et de se sentir à l'aise. Et leurs enfants auront de meilleures cartes en mains lors de leur scolarisation. Ce n'est pas un hasard si nous bénéficions d'un soutien considérable de la part des écoles. Qu'est-ce que l'intégration signifie pour moi? Arriver avec le cœur!»

Les cours d'allemand mères-enfants à Derendingen existent depuis août 2010. Ils s'adressent à des mères de langue étrangère qui n'ont que peu ou pas du tout de connaissances d'allemand, ainsi qu'à leurs enfants en âge préscolaire.

mbb.ch > MuKi-Deutsch

Programmes cantonaux d'intégration

Les PIC sont à l'origine de nombreux développements

La durée de quatre ans des PIC offre aux cantons la sécurité de planification nécessaire pour se lancer dans des projets et des stratégies sur le long terme.

L'horizon de planification de quatre ans est clairement un atout dans le cadre de la collaboration entre les services cantonaux ou communaux et les partenaires sociaux, ainsi que pour la mise en place de nouveaux domaines d'encouragement. En de nombreux endroits, les deux premières années de programme ont été placées sous le signe de l'organisation. Le rapport intermédiaire relatif aux PIC fait ressortir trois axes essentiels.

L'intégration en tant que tâche transversale
L'intégration est une tâche transversale à laquelle participent de nombreux services : souvent le parcours d'un jeune réfugié qui recherche une place d'apprentissage ne sera couronné de succès que si le service d'aide sociale compétent collabore avec le service d'orientation professionnelle et les autorités responsables en matière de formation professionnelle, et enfin si le service de l'emploi délivre rapidement une autorisation de travailler. De nombreux cantons ont dès lors constitué ou mandaté des organes de suivi interinstitutionnels afin d'asseoir la mise en œuvre des PIC sur les bases les plus étendues possible. Ils visent à améliorer la coordination entre les services intéressés, à assurer le flux d'informations et, au besoin, à lancer également des projets communs.

Les PIC ont amélioré la visibilité et l'acceptation de l'encouragement de l'intégration, considéré de plus en plus souvent comme un soutien et un partenaire essentiel. Toutefois, même si en de nombreux endroits des progrès significatifs ont été réalisés en matière de collaboration, il reste de grands défis à relever, pour la plupart concernant le financement des offres ou la réglementation des compétences.

Rôle central des communes
L'intégration a lieu au niveau local. C'est pourquoi les communes ont un rôle essentiel dans l'encouragement de l'intégration. Elles jouent de plus en plus un rôle actif dans la primo-information et l'intégration sociale des migrants. Leur engagement se fonde notamment sur des contrats de prestations par lesquels canton et communes conviennent d'objectifs stratégiques communs. A cet égard, le canton verse des compensations, prend en charge un financement

initial ou soutient des projets sur place. L'expérience montre que les communes sont de plus en plus nombreuses à investir dans l'encouragement de l'intégration. Elles sont tributaires, pour cela, de connaissances spécialisées. Le développement durable de l'encouragement de l'intégration au niveau local exige de la persévérance.

L'intégration des réfugiés
L'intégration des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire constitue l'un des axes essentiels des PIC. Au vu de la situation dans les zones de conflit actuels, notamment des développements en Syrie, le nombre de demandes d'asile a considérablement augmenté. En raison d'un taux de protection élevé, le nombre de réfugiés reconnus et de personnes admises à titre provisoire est également en augmentation. Cette évolution a renforcé, ces deux dernières années, la tendance à une collaboration entre les différents acteurs. En parallèle, l'implication de l'économie a pris de l'importance. En effet, sans places de formation ou de stage adéquates, les réfugiés n'ont pas la possibilité de s'intégrer professionnellement. De concert avec les services d'orientation professionnelle, les autorités du marché du travail et les partenaires sociaux, les services chargés de l'intégration et de l'asile élaborent des solutions permettant d'offrir des perspectives aux personnes relevant du domaine de l'asile.

Domaines d'encouragement: succès et défis

Succès	Défis
1 ^{er} pilier: Information et conseil	
Primo-information et besoins particuliers Un nombre croissant de communes proposent une primo-information et des séances de bienvenue. Cela permet aux migrants de mieux trouver leurs marques et de connaître leurs droits et leurs obligations.	Les entretiens et les séances de primo-information représentent une charge de travail pour les communes. L'introduction d'offres prend du temps. La valeur ajoutée ne se révèle que sur la durée.
Conseil L'accès aux offres à bas seuil est meilleur. Il est possible de trouver rapidement des offres d'intégration adaptées, et les processus importants peuvent être lancés.	Le défi réside dans la mise en œuvre sur place. Tous les services étatiques ne sont pas encore en mesure de proposer aux migrants des conseils et un soutien efficaces.
Protection contre la discrimination Grâce aux formations continues, la question de la discrimination est abordée au sein des administrations cantonales. La semaine d'action contre le racisme en assure la visibilité vis-à-vis du public.	Il est difficile de résoudre des conflits dans des cas isolés. La sensibilisation des structures ordinaires aux questions liées à l'intégration et à la discrimination demeure un défi.
2 ^e pilier: Formation et travail	
Langue et formation L'offre de cours est étoffée en de nombreux endroits, et sa qualité est améliorée. Les cours sont plus facilement accessibles et axés plus spécifiquement sur les divers groupes cibles.	Les besoins liés à l'encouragement linguistique sont supérieurs à l'offre. Les cours doivent être adaptés à la situation de vie des apprenants. Les formateurs doivent avoir une bonne formation.
Encouragement préscolaire De nombreux cantons misent sur un encouragement linguistique précoce de qualité. Les collaborateurs des crèches et des haltes-jeux acquièrent des compétences ciblées dans le cadre de formations continues.	Il est difficile d'atteindre les familles qui ont besoin d'encouragement. Il n'est pas toujours possible de garantir que les enfants qui en ont le plus besoin bénéficient de l'encouragement linguistique.
Employabilité Les cantons étendent les offres d'intégration professionnelle aux réfugiés et aux personnes admises à titre provisoire et améliorent de manière ciblée la collaboration interinstitutionnelle.	Le nombre de migrants non qualifiés est élevé. Les offres de qualification sont onéreuses. Le nombre de places est limité, d'où l'importance d'une bonne orientation.
3 ^e pilier: Compréhension et intégration sociale	
Interprétariat communautaire et médiation interculturelle Le recours à des interprètes communautaires et à des médiateurs interculturels est de plus en plus fréquent. Une meilleure compréhension de la langue facilite le travail au sein des structures ordinaires.	Souvent, les fonds permettant de recourir à l'ICMI font défaut sur place, par exemple dans les écoles ou chez le médecin. Le recours à l'ICMI ne va pas encore de soi partout, en dépit de sa valeur ajoutée évidente.
Intégration sociale Les offres et les possibilités d'intégration sociale se développent en particulier dans les communes et les quartiers.	Le suivi et la coordination des bénévoles nécessitent des ressources importantes. Une stratégie claire et une collecte de fonds réglementée font défaut à certains projets.

Primo-information et besoins particuliers

Une intégration rapide dès l'arrivée

Une intégration réussie commence par des entretiens d'accueil informatifs et l'élaboration commune de perspectives.

Quiconque vient vivre en Suisse doit pouvoir y trouver ses marques et s'y sentir chez lui le plus rapidement possible. Les ingrédients qui contribuent à la réussite de l'intégration sont d'une part des règles et des exigences claires, d'autre part de l'aide pour se repérer dans un nouvel environnement. C'est pourquoi la primo-information et l'identification rapide des besoins particuliers des migrants font partie des nouveaux axes essentiels de l'encouragement de l'intégration. Pour la première fois, des séances d'accueil sont introduites de manière généralisée dans toute la Suisse. Le lancement des PIC a sensiblement développé les offres en matière d'information et de conseil destinées aux migrants. La majorité des cantons s'efforce d'implanter au niveau régional ou communal les entretiens d'accueil et les offres en matière d'information et de conseil. A cet égard, l'implication des communes est une tâche qui demande une attention particulière.

La difficulté essentielle consiste à atteindre ceux qui ont besoin des offres en matière d'intégration en déployant des moyens raisonnables.

Savoir ce qui est important

La primo-information signifie que tous les migrants qui arrivent dans une commune sont accueillis personnellement. Ils reçoivent des informations générales sur la vie en Suisse, sur leurs droits et leurs obligations, ainsi que sur la thématique de l'intégration. La primo-information revêt diverses formes. Il s'agit souvent d'entretiens d'accueil individuels – par exemple au contrôle des habitants de la commune ou dans des bureaux cantonaux de l'intégration. S'y ajoutent des séances d'information et des réunions organisées pour les nouveaux arrivants. Les cantons ont tendance à privilégier les modèles à caractère local.

Des brochures de bienvenue ou des dépliants renseignent sur les offres en matière d'intégration, les droits et les obligations. Les cantons et les communes ont engagé des moyens im-

portants pour élaborer et produire ce matériel d'information dans de nombreuses langues. Les migrants peuvent également trouver de nombreuses informations importantes et des adresses de contact sur Internet. La plupart des cantons ont investi dans la refonte, voire dans la création, de leur site Web. En quelques clics, il est possible, par exemple, de s'inscrire à un cours de langue.

Identifier les besoins de chacun

L'identification des besoins particuliers constitue un défi important : les migrants ayant des besoins spécifiques doivent être repérés et bénéficier d'une assistance le plus rapidement possible. La plupart des cantons ont renoncé à effectuer un recensement systématique, en raison de l'investissement que cela représenterait, et ont choisi de se concentrer plutôt sur des groupes de personnes présentant des besoins particuliers. Il s'agit par exemple des personnes venant en Suisse sur la base du regroupement familial. En général, ce sont les besoins linguistiques et professionnels qui sont repérés. Il serait toutefois important d'élargir le spectre des besoins. Ainsi, par exemple, les offres en matière d'engagement préscolaire sont déterminantes pour les parents.

Les conventions d'intégration sont-elles la panacée ?

Les conventions d'intégration peuvent être conclues avec des ressortissants d'Etats tiers ayant des besoins spécifiques. Le non-respect d'une telle convention peut faire l'objet de sanctions. C'est pourquoi les attentes liées aux conventions d'intégration sont souvent très élevées. Ces conventions sont efficaces lorsqu'elles sont axées sur les besoins d'intégration particuliers de la personne concernée. Cela implique un entretien individuel portant sur les attentes de la société en matière de intégration. La conclusion et le suivi d'une convention d'intégration engendrent une charge de travail considérable. C'est pourquoi seul un petit nombre de cantons a choisi d'en conclure à grande échelle. La plupart des cantons tablent sur une primo-information obligatoire. Dans des cas particuliers, il est néanmoins possible de conclure des conventions d'intégration à titre préventif afin d'éviter d'importants obstacles liés à l'intégration.

Au quotidien, les cantons s'inspirent de deux modèles principaux. Dans le premier modèle, les besoins particuliers sont généralement identifiés dans le cadre d'un entretien individuel pendant ou après l'entretien d'accueil. Selon le résultat, le recours à une offre d'intégration est alors conseillé, voire imposé dans certains cas. Le second modèle recourt à des mesures incitatives en tablant sur le fait que les migrants feront d'eux-mêmes usage de l'offre en matière d'information et de conseil.

Il est plus facile d'atteindre les migrants au niveau communal qu'au niveau cantonal.

En font partie, par exemple, les cours à prix réduit durant les premiers mois qui suivent l'arrivée en Suisse. Le recours à des outils spécifiques pour recenser les besoins particuliers est plus rare. Dans la pratique, les modèles mixtes sont nombreux. Certains cantons, villes et communes informent les migrants de manière exhaustive lors d'entretiens individuels et leur recommandent simultanément de suivre un cours de langue ou d'obtenir un conseil approfondi.

Simplifier l'accès aux informations

Comment les migrants peuvent-ils accéder facilement aux informations et aux offres correspondantes ? Il existe à cet égard diverses solutions qui dépendent notamment de l'institution à laquelle est rattachée la primo-information. La collaboration avec des personnes-clés, des intermédiaires interculturels et des associations de migrants permet de toucher également des personnes difficilement atteignables. L'expérience montre qu'il est plus facile d'atteindre les migrants au niveau communal. Comme les gens se connaissent dans la commune, il est plus délicat de ne pas se présenter à un entretien au niveau communal qu'auprès d'une institution cantonale.

Les professionnels ne tombent pas du ciel

L'identification des besoins particuliers doit porter ses fruits. Aussi les entretiens individuels requièrent-ils des compétences spéciales afin d'atteindre les résultats escomptés. Les

jura.accueil

L'Association jura.accueil a reçu de la part du bureau cantonal de l'intégration le mandat de coordonner l'accueil des nouveaux arrivants dans le canton du Jura. Les nouveaux arrivants sont contactés par des accompagnateurs, issus pour la plupart de l'immigration et vivant généralement depuis longtemps dans le canton, et une rencontre leur est proposée. Celle-ci a pour but de fournir, dans leur langue, des informations et des brochures leur permettant de se familiariser rapidement avec les règles et usages du canton du Jura.

jura.ch/DIN/SPOP/juraaccueil/juraaccueil.html

Zurich : étude sur l'efficacité de la primo-information

Sur mandat du canton de Zurich, le Bureau BASS a évalué l'encouragement de l'intégration par le biais d'une primo-information personnelle et individuelle, et a interrogé à ce sujet 1700 nouveaux arrivants. Les résultats sont réjouissants et confirment l'efficacité de l'offre : les personnes qui ont pris part aux entretiens d'accueil sont mieux informées, fréquentent plus volontiers un cours d'allemand et perçoivent les autorités comme étant plus aimables. Indépendamment du fait qu'elles s'y soient rendues ou non, les personnes invitées à un entretien d'accueil se sentent davantage bienvenues que d'autres.

integration.zh.ch > Unsere Angebote > Studien & Berichte

collaborateurs des communes ou les spécialistes à qui cette tâche est confiée doivent d'abord suivre des formations et des formations continues et se pourvoir d'outils pertinents. En 2014 et 2015, de nombreux cours et formations continues ont été dispensés, notamment dans le domaine des compétences interculturelles.

«Je ne traduis pas que les mots,
mais aussi le sens des propos.»

Interview de

Gulistan Daoud, interprète communautaire auprès du service «comprendi?»

Professeur Jean-Pierre Pfammatter, chef de l'Unité de cardiologie pédiatrique,
Hôpital de l'Île à Berne

Gulistan Daoud: «Il y a six ans, j'ai dû fuir la Syrie. A Damas, j'avais étudié l'économie. J'ai vécu isolée durant les deux premières années de mon séjour en Suisse. Puis, je me suis dit: désormais, je vis ici, je dois m'intégrer. J'ai donc commencé à apprendre l'allemand et j'ai travaillé deux ans en tant que vendeuse. A cette occasion, j'ai assimilé de nombreuses informations sur la vie en Suisse et découvert de nouvelles possibilités.

Depuis une année, je travaille pour le service de traduction «comprendi?» en tant qu'interprète en arabe et en kurde. Pourquoi? J'aime venir en aide aux gens. J'ai reçu des mandats pour des missions auprès de la CRS, de Caritas, de services sociaux, dans le cadre d'entretiens avec des parents, chez des avocats ou ici, à l'hôpital. Je travaille aussi comme bénévole auprès des paroisses. En tant qu'interprète, je suis toujours neutre, je fonctionne comme une sorte de machine parlante. Il est très important que je ne me contente pas de traduire les mots, mais également le sens des propos tenus. Les migrants doivent parfaitement comprendre quels messages l'entretien délivre et quelles en sont les conséquences. Je ne peux fournir un travail de bonne qualité que si je connais non seulement les langues, mais également les deux cultures. L'interprétariat est parfois difficile sur le plan émotionnel. Ainsi, j'ai dû récemment annoncer un pronostic défavorable à un patient syrien atteint d'un cancer.»

Professeur Jean-Pierre Pfammatter: «Il ne serait pas possible de traiter des enfants migrants sans interprète. Je peux juger de la qualité de la traduction sur la base des questions des patients et de leurs parents. La plupart du temps, elle est bonne.»

Gulistan Daoud: «Chez Intercultura j'ai réussi le premier module de la formation pour les interprètes communautaires. En ce moment, je termine le deuxième module. Mon objectif: j'aimerais pouvoir travailler un jour comme pédagogue sociale. Qu'est-ce que l'intégration signifie pour moi? L'intégration est autant un droit qu'une exigence. Chacun a le droit d'être intégré dans la société actuelle, mais chacun doit aussi satisfaire à l'exigence d'intégration. Il en découle une interdiction de discriminer ainsi qu'une sanction des personnes qui ne sont pas disposées à s'intégrer.»

«comprendi?» est le service bernois pour l'interprétariat communautaire qualifié. Il est soutenu par Caritas Berne. «comprendi?» propose des interprètes communautaires dans diverses langues pour la traduction orale. Les interprètes sont titulaires du certificat suisse reconnu d'interprète et/ou de formations continues et d'expérience en interprétariat communautaire.



Conseil

Un conseil efficace ouvre de nombreuses portes

Des conseils ciblés doivent être prodigués aux migrants afin qu'ils puissent s'acclimater et envisager des perspectives réalistes.

Où puis-je trouver un cours de langue qui corresponde à mes connaissances ? Comment puis-je faire reconnaître mon diplôme ? Et quels cursus sont ouverts à ma fille dans le système de formation suisse ? Les migrants ne sont pas toujours en mesure de répondre eux-mêmes à de telles questions, comme à tant d'autres. Certes, ils ont reçu d'importantes premières informations une fois arrivés en Suisse. Souvent, néanmoins, celles-ci sont insuffisantes pour pouvoir gérer une situation particulière. De nombreux migrants cherchent de l'aide auprès de voisins ou de connaissances. C'est important, mais ce n'est pas suffisant. Pour que l'intégration réussisse, il faut parfois avoir recours à des conseils professionnels. Ceux-ci permettent d'éviter des malentendus ainsi que des attentes irréalistes et contribuent à une intégration plus rapide.

Soutien précieux des structures ordinaires

Les bureaux de l'intégration cantonaux et communaux soutiennent l'offre régulière de la formation professionnelle et du marché du travail en exécutant leur mandat d'information. A cette fin, ils constituent, par exemple, des groupes de travail interinstitutionnels ou fournissent des traductions aux structures ordinaires. Dans la plupart des cantons, il existe en outre des bureaux de conseil spécialisés pour les migrants. Durant la première moitié de la période des PIC, les cantons ont créé et développé des offres de conseil spécifiques et des centres d'accueil qui s'adressent aux migrants et aux autorités. Ces centres assistent les migrants, notamment dans la recherche d'offres en matière d'intégration.

Une qualité élevée permet d'atteindre l'objectif plus rapidement

Qu'il s'agisse de vie quotidienne, de famille, de prise d'emploi ou de santé, des conseils professionnels dans les domaines les plus variés sont prodigués aux migrants. Lorsque c'est possible, ces derniers sont redirigés vers les services compétents des structures ordinaires. Cela suppose une collaboration efficace avec les services de conseil ordinaires concernés. La qualité élevée des entretiens de conseil permet à tous les intéressés d'atteindre plus rapidement leurs objectifs. En cas d'entretiens complexes, il est possible de recourir à un interprète communautaire ou à un médiateur afin de garantir

une bonne compréhension. Il est par ailleurs important de proposer aux spécialistes des différents services une offre de formation continue adaptée.

L'accessibilité est la clé

Les informations atteignent difficilement certains migrants – notamment lorsqu'ils sont âgés, vivent dans un endroit éloigné de tout ou s'isolent. Pour les atteindre, il faut souvent passer par des personnes-clés. Il s'agit en général de personnes appartenant à la même culture et familiarisées aux usages suisses. La collaboration avec les associations de migrants permet aussi de faciliter l'accès des nouveaux arrivants aux offres.

Informers et sensibiliser le public

Le domaine d'encouragement Conseil englobe également le travail de médiatisation concernant les PIC. Les cantons entreprennent de nombreuses démarches pour mieux informer les autorités, l'économie et le grand public sur la thématique de l'encouragement de l'intégration par le biais des médias. Des instruments essentiels de communication sont les sites Internet cantonaux, qui contiennent des informations et des offres pertinentes. Les cantons publient par ailleurs des articles dans divers médias, font des exposés lors de manifestations et organisent des rencontres et des colloques. Certains cantons et certaines communes décernent en outre des prix d'intégration.

Lausanne : centre de conseil et de compétences

Le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) propose depuis de nombreuses années déjà des prestations de conseil et des informations destinées aux migrants. Les PIC permettent d'élargir et de renforcer les offres – notamment dans les domaines suivants : information (brochures, Internet, newsletter), entretiens initiaux, ateliers d'intégration, travail de quartier, projets d'intégration et prévention contre le racisme.

lausanne.ch/bli

Protection contre la discrimination

Pas de cohésion sans équité

L'égalité des droits est un droit fondamental élémentaire.

Ni les autochtones, ni les migrants ne doivent faire l'objet de discrimination.

Certaines personnes sont préétablies par leur nom dans le cadre de la recherche d'un logement. Pour d'autres, l'accès au marché du travail est rendu plus difficile en raison de leur origine, de leur couleur de peau ou de leur religion. Qu'elle soit exercée de manière consciente ou non, la discrimination complique l'intégration. Depuis 2014, les PIC prévoient des mesures destinées à renforcer la protection contre la discrimination. Cela permet de reconnaître désormais expressément que l'intégration est un processus réciproque : les migrants trouvent leurs marques en Suisse, mais doivent pouvoir compter sur l'esprit d'ouverture et l'impartialité de la population qui y réside déjà.

Les migrants doivent pouvoir compter sur l'esprit d'ouverture et l'impartialité de la population qui réside déjà en Suisse.

Conseiller et assister les intéressés

Les personnes faisant l'objet de discriminations doivent bénéficier de conseils et de soutien dans des centres de compétences et d'accueil. Dans plusieurs cantons, une telle offre de conseils existait déjà avant 2014. Ces cantons ont développé, étoffé ou réaménagé les mesures existantes. D'autres cantons n'ont élaboré une offre de conseils que dans le cadre des PIC. On trouve à cet égard divers modèles : les cantons de Suisse centrale, par exemple, ont décidé une collaboration intercantonale, d'autres cantons mandatent des tiers ou tablent sur la mise en réseau des offres de conseils existantes.

Pour de nombreux cantons, le défi consiste à mettre en place une offre de conseils très accessible et compétente qui atteigne réellement les groupes cibles. Afin de faire connaître l'offre, ils abordent, par exemple, la question de la protection contre la discrimination durant les entretiens initiaux avec les migrants nouvellement arrivés. Ou ils font connaître l'existence de leur offre de conseils par le biais de dépliants ou de newsletters, de même que sur leur site Internet. Les maigres ressources en matière de personnel et de finances compliquent la

mise en place de stratégies de communication plus élaborées et d'une information active. Il convient également de clarifier les questions relatives à la saisie de données et au suivi aux niveaux cantonal, intercantonal et national.

Les acteurs informent et sensibilisent

Services des naturalisations, hôpital, école, recherche d'un appartement – il n'est pas possible d'aborder simultanément la discrimination dans tous les domaines. C'est pourquoi chaque canton fixe des priorités stratégiques en fonction de la situation et des besoins lorsqu'il met en œuvre les objectifs des PIC. Les cantons considèrent à cet égard que l'implication des institutions et des services compétents dans le cadre des structures ordinaires constitue un défi particulièrement important.

Plusieurs cantons misent sur la communication pour traiter la thématique de la protection contre la discrimination au sein de l'administration et des structures ordinaires, de manière à pouvoir informer les collaborateurs. Les cantons recherchent les moyens de faire de la protection contre la discrimination un contenu qui va de soi dans les formations internes de l'administration. Outre les structures ordinaires, le grand public est aussi sensibilisé à la protection contre la discrimination : plusieurs villes et cantons traitent le sujet à l'occasion de la semaine annuelle contre le racisme.

Guide : protection contre la discrimination dans l'administration publique

La clientèle de l'administration publique se diversifie. Comment garantir à l'ensemble de la population le même accès, sans discrimination, aux prestations de services publics ? Les responsables de la protection contre la discrimination des cantons latins se sont penchés sur cette question et ont rédigé un guide pratique.

[edi.admin.ch /frb](http://edi.admin.ch/frb) > Discrimination et intégration

«Des forces se libèrent pour de plus grands projets.»

Interview de

Monika Geisser, chargée de l'intégration dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures

Madame Geisser, votre poste n'existait pas avant les PIC.

C'est vrai. Mais ce n'était pas le néant pour autant: le canton applique depuis 2009 une loi et des ordonnances sur l'intégration. Les écoles ont réalisé un plan d'intégration, et des cours d'allemand ouverts à tous ont été proposés. Toutefois, avant 2014, seules quelques offres étaient coordonnées entre elles. Grâce aux PIC, le bureau de l'intégration a pu être créé.

Qu'est-ce que la création du bureau a changé?

Tout d'abord, la répartition des tâches a été repensée. Je traite les huit domaines d'encouragement des PIC, alors qu'avant, d'autres services étaient compétents, comme le service de l'asile ou celui des affaires sociales. Ce changement a constitué un défi: il a fallu réattribuer les tâches, répartir les fonds différemment, et la coordination des points d'intersection a été et demeure une tâche exigeante.

Quels sont les avantages de la nouvelle organisation?

Pour la première fois, il existe dans le canton une plateforme centrale pour toutes les questions ayant trait à l'intégration.

Nos prestations sont très demandées. Nos entretiens de bienvenue permettent de mieux informer les migrants. Des forces se libèrent pour de plus grands projets, telle que la passerelle Travail et Intégration (passerelle TI). Celle-ci propose une offre en matière de formation avec des cours d'allemand intensif et de mathématiques, des thématiques sur l'intégration ou de culture générale, ainsi que des éléments de formation professionnelle en collaboration avec l'Office de la formation professionnelle.

A quoi ressemble votre quotidien professionnel?

Nous sommes un petit canton. Dans le cadre de mon poste à 70%, je suis directement responsable d'un grand nombre de choses: les entretiens de bienvenue, les cours d'allemand, l'intégration au travail, les tables rondes, l'accompagnement à des entretiens scolaires, les décomptes, les rapports, etc.

Si l'on pouvait changer quelque chose aux PIC, quel serait votre conseil?

Il faudrait davantage de flexibilité dans la répartition du budget par domaine d'encouragement, afin que les petits cantons puissent également réaliser des projets ciblés.

Que signifie l'intégration pour vous?

Un processus par lequel les autochtones s'ouvrent et les migrants apprennent à vivre dans une nouvelle culture.

Le bureau de l'intégration du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures coordonne les diverses activités des acteurs actifs dans le domaine de l'intégration. Il organise un échange régulier d'informations entre les services et fait office d'interlocuteur de la Confédération.

[ai.ch > Verwaltung > Fachbereiche](#)



Langue et formation

Trouver les mots justes

La langue est la clé d’une communication et d’une intégration réussies.

Répondre à la question d’une voisine, acheter sans peine le bon médicament dans une pharmacie, trouver un emploi : dans pratiquement toutes les situations de la vie, il est extrêmement important pour les migrants de comprendre et de parler l’une de nos langues nationales. En effet, le verbe est à l’origine de l’intégration. Ce n’est pas un hasard si le domaine d’encouragement Langue et formation caracole en tête des investissements de la Confédération et des cantons dans les PIC.

Les listes d’attente restent longues

Apprendre une langue est un travail difficile qui exige de s’impliquer et de persévérer. La demande élevée en matière de cours montre que les migrants sont très motivés. En 2014 et 2015, les cantons ont dû élargir et étoffer leur offre de cours de langue. Malgré tout, des listes d’attente existent encore en de nombreux endroits.

Pour de nombreux migrants, il n’est pas facile de concilier l’apprentissage d’une langue, le travail et le quotidien familial. La plus forte demande concerne les cours de langue avec garde d’enfants, les cours du soir, les cours intensifs, ainsi que les cours de langue jusqu’au niveau B1 (utilisation autonome de la langue). De nouvelles offres ont aussi été créées en matière de compétences de base, en particulier d’alphabétisation. Les offres de proximité, par exemple dans les communes, au parc, mais également en entreprise ou en garderie, constituent une alternative aux cours de langues traditionnels. Grâce à ces solutions innovantes, l’acquisition de compétences linguistiques devient accessible aux migrants pour qui les obstacles à l’apprentissage auraient été trop importants dans un cours classique.

Les cours sur objectifs spécifiques sont en augmentation

Dans la plupart des cantons, la majorité des cours de langue s’adressent encore à un public cible très large – il s’agit habituellement de cours à niveaux assortis d’objectifs généraux. Pourtant, durant les premières années de mise en place des PIC, la création de cours de langue sur objectifs spécifiques a été encouragée. Les cours spécifiquement liés à la profession sont très demandés, en particulier auprès des partenaires sociaux et tout spécialement dans les secteurs de la gastronomie, de la construction, des soins et du nettoyage. Dans de nombreux cantons, les partenaires sociaux travaillent en

étroite collaboration avec les bureaux de l’intégration. Ces cours liés à la profession prennent en compte les besoins des entreprises. Leur élaboration exige le recours à des formateurs compétents et expérimentés, ainsi qu’un niveau élevé de professionnalisme de la part des prestataires de cours. La demande est également forte pour d’autres cours destinés à des groupes cibles spécifiques, avant tout les cours de langue pour parents et notamment pour les mères. Dans la plupart des cas, ces cours impliquent la mise sur pied d’une solution de garde professionnelle pour enfants. Une telle solution n’est souvent possible que grâce à une bonne collaboration avec les crèches et les halte-jeux locales.

Informers, motiver et enseigner de manière ciblée

L’offre de cours destinés à des groupes cibles spécifiques est variée. Le principal, c’est que les participants fréquentent le cours qui correspond à leurs besoins. C’est pourquoi de nombreux cantons ont renforcé le processus d’orientation et de conseil en vue du placement dans un cours. Afin de permettre aux migrants d’accéder à une offre adéquate, il est nécessaire que la communication soit ciblée et que les cours soient le plus accessibles possible.

Dans le cadre des PIC, plusieurs cantons ont créé des plateformes Internet et élaboré du matériel d’information. Les entretiens de primo-information permettent également de renseigner activement les migrants sur l’offre de cours de

Assurance-qualité assortie du label fide

Un label fide a été conçu pour l’assurance-qualité des cours de langue dans le domaine de l’intégration. Grâce à ce label, les prestataires de cours de langue qui aménagent et fournissent leur offre dans le respect des principes fide peuvent mettre la qualité de leurs prestations en évidence. A cette fin, des standards de qualité ont été élaborés en ce qui concerne l’enseignement, l’organisation et la coordination des offres. Une phase pilote à grande échelle, à laquelle prennent part six cantons et 14 prestataires, vérifiera l’adéquation des standards et pilotera la procédure de labellisation.

fide-info.ch

langue. Dans de nombreux cantons et communes, on s’appuie sur des personnes-clés, par exemple des personnes appartenant à la même communauté ou des personnes ayant un bon réseau dans le quartier: le bouche-à-oreille s’avère souvent la stratégie la plus payante pour motiver les migrants à apprendre une langue. Certains cantons utilisent en outre des systèmes incitatifs comme des bons pour une formation continue ou des cours de langue gratuits.

Si les connaissances apprises en salle de cours sont transférées dans la vie quotidienne, alors le but du cours de langue est atteint.

Les cours de langue efficaces sont axés sur le quotidien

L’un des grands défis auxquels est confronté l’encouragement linguistique est l’assurance-qualité au moyen de la professionnalisation des formateurs. On attend d’eux de nombreuses compétences en matière de formation d’adultes, de didactique des langues et d’interculturalité. Qu’ils soient bénévoles ou professionnels, tous les formateurs doivent disposer des compétences nécessaires. C’est à cela que contribuent, depuis 2015, les modules de formation fide. Entre 2015 et 2016, plus de 130 formateurs ont déjà suivi avec succès le cursus «Formateur/trice en langue dans le domaine de l’intégration». De nombreux cantons ont cofinancé ces modules de formation dans le cadre des PIC.

L’orientation systématique de fide sur l’action et les besoins assure l’efficacité de l’enseignement. La question de la qualité demeure toutefois essentielle. Des évaluations de l’offre menées dans plusieurs cantons montrent qu’un enseignement axé sur le quotidien et les besoins facilite sensiblement le transfert dans la vie quotidienne des connaissances acquises par le participant.

Deux modèles de financement, un même objectif

La plupart des cantons subventionnent les prestataires de cours de langue. D’autres ont mis sur pied, depuis le lancement des PIC, un système de financement axé sur la personne, par exemple par des bons de formation. L’efficacité de ce système

dépend toutefois de la responsabilisation des participants, et c’est souvent là que réside le défi. Une information adaptée et l’accessibilité des offres jouent également un rôle déterminant.

Cours de langue pour migrantes enceintes

Souvent les migrantes n’ont pas accès aux informations et aux offres de prévention avant la naissance de leur enfant. Il est démontré qu’elles-mêmes et leurs enfants ont dès lors plus souvent des problèmes de santé après la naissance. Douze institutions réparties dans huit cantons ont mis sur pied une offre spécifique de cours de langue sur la thématique de la grossesse et de la petite enfance. Dans le canton de Vaud, ces cours sont organisés par les Espaces Femmes d’Appartenances. Les participantes ont l’occasion d’utiliser directement avec une sage-femme et une pédiatre les éléments linguistiques qu’elles ont acquis dans le cadre de l’enseignement. Elles peuvent ainsi aborder plus en confiance les questions relatives à leur grossesse et au planning familial, car elles sont mieux informées grâce à leurs meilleures connaissances linguistiques. Au vu du succès rencontré, le canton de Vaud a intégré cette offre dans son PIC dès 2016.

dialog-integration.ch/fr/avant-l-ecole

Saint-Gall : évaluation du projet pilote fide

Dans le canton de Saint-Gall, l’approche fide s’est concrétisée, entre 2014 et 2015, par 14 cours d’allemand des niveaux A1, A2 et B1. Le but était d’inciter le plus grand nombre possible d’écoles de langue à proposer des cours fide afin que le canton puisse se fonder sur le plus grand nombre possible d’expériences pour définir la suite à y donner. A cette fin, le canton a mis à disposition des contributions financières. Cinq écoles de langue ont participé au projet. Les participants aux cours pilotes ont appris par exemple à rédiger une lettre de candidature ou à remplir des formulaires dans le cadre de visites médicales. Il ne fait aucun doute que la mise sur pied d’un enseignement axé sur les besoins représente un gros travail pour les formateurs. Mais cela en vaut la peine : les résultats obtenus ont en partie dépassé les attentes des formateurs.



«Une intégration intelligente bénéficie à tous, en fin de compte.»

Interview de

Remo Buob, chef du contrôle des habitants et responsable de l'intégration à Wettswil am Albis ; président de l'association des contrôles des habitants du canton de Zurich (VZE)

Monsieur Buob, vous menez des entretiens de bienvenue avec tous les nouveaux arrivants. Pourquoi ?

Nous voulons que les habitants soient le mieux informés possible et qu'ils participent activement à la vie du village. C'est une situation gagnant-gagnant pour tous. Un exemple qui en dit long : si quelqu'un, par manque de connaissances, ne trie pas correctement ses déchets, cela peut générer des conflits.

Comment se déroulent les entretiens ?

Tous les nouveaux arrivants – parmi lesquels se trouvent des migrants – sont reçus au guichet de la commune. Ils s'annoncent, et nous leur communiquons aussitôt les informations importantes sur la vie dans le village et en Suisse. Pour ce faire, nous nous servons de la brochure que nous avons spécialement rédigée à cette fin et qui est axée sur les besoins des nouveaux arrivants. Nous la leur remettons après l'entretien. Si des sujets confidentiels sont abordés lors de l'entretien, nous nous déplaçons dans une pièce séparée pour plus de discrétion. Nous prenons acte des besoins des nouveaux arrivants, les informons sur les services compétents ou faisons rapidement une recherche pour eux. Notre priorité est d'avoir des clients satisfaits, selon le principe «des êtres humains pour des êtres humains».

Quels sont, d'après vous, les avantages de votre méthode ?

Les entretiens sont très accessibles, neutres sur le plan des coûts et peuvent être organisés directement par notre service. Nous n'envoyons pas d'invitations écrites avec des rendez-vous, et nous arrivons assez bien à nous faire une première idée des personnes et de leurs besoins.

Le canton de Zurich aspire à trouver, dans le cadre des PIC, des solutions uniformes en matière de primo-information dans les communes. C'est faisable ?

Le canton est très engagé, et la mise en œuvre de l'intégration varie d'une commune ou d'une ville à l'autre. Certaines redoutent un surcroît de travail. Dans d'autres, le personnel ne joue pas le jeu, ou la situation politique est délicate. J'entends souvent dire que notre modèle pragmatique est très bien adapté aux communes de petite et de moyenne taille.

Que signifie l'intégration pour vous ?

Faire en sorte qu'avec peu de moyens, les gens bénéficient d'un lieu de contact et puissent trouver leurs marques grâce aux informations pertinentes que nous leur donnons. En fin de compte, une intégration intelligente est bénéfique pour tout le monde.

La commune de Wettswil am Albis compte environ 5 000 habitants. Elle a toujours procédé à des entretiens de bienvenue pour les nouveaux arrivants. Dans le cadre de son contrat de prestations PIC avec le canton de Zurich, elle a étoffé ces entretiens ainsi que sa brochure d'information. La commune a pris part à l'étude sur l'efficacité de la primo-information effectuée par le canton de Zurich (voir p. 17).

wettswil.ch > Online-Schalter > Abteilungen > Einwohnerkontrolle > «Herzlich Willkommen Broschüre»

Encouragement préscolaire

Permettre aux enfants de bien démarrer dans la vie

Les premières années de la vie sont essentielles pour le développement et la santé d’un enfant. C’est pourquoi l’intégration doit commencer le plus tôt possible.

On a plus de plaisir à jouer au jardin d’enfants lorsqu’aucun enfant ne reste à l’écart par manque de compréhension de la langue. Et il est plus qu’utile que les parents sachent comment réagir lorsqu’une otite menace de se déclarer chez leur bébé. La petite enfance est la période de la vie où l’on apprend le plus de choses. Il faut donc mettre cela à profit, car toute la société peut en tirer avantage : des études démontrent clairement que les enfants qui ont été encouragés tôt réussissent mieux dans leur scolarité, leur formation et leur profession. Les enfants venant de familles défavorisées – souvent dans un contexte migratoire – présentent un risque plus élevé de voir leur développement prétérité. Grâce à l’encouragement préscolaire, les PIC mettent l’accent sur l’égalité des chances concernant l’accès aux offres pour les familles migrantes.

Les offres d’encouragement préscolaire sont très appréciées.

La politique suisse de l’enfance et de la jeunesse, et partant de l’encouragement préscolaire, est en principe du ressort des cantons. Certains d’entre eux disposaient de stratégies et de plans cantonaux déjà avant le lancement des PIC. D’autres cantons en ont élaboré pour le domaine de l’encouragement préscolaire, notamment grâce aux fonds des PIC. D’autres enfin travaillent encore à l’élaboration de stratégies et plans dans ce domaine.

Rien ne fonctionne sans mise en réseau

La mise en réseau des acteurs, ainsi que la coordination horizontale et verticale jouent un rôle primordial en vue de la réalisation des objectifs des programmes. En effet, ni le SEM ni les bureaux cantonaux et communaux de l’intégration ne sont compétents en matière d’encouragement préscolaire. Les délégués à l’intégration sont tenus de travailler en réseau non seulement au sein des services cantonaux, mais également avec les communes. Ils doivent en outre connaître et coordonner les nombreux acteurs de l’encouragement préscolaire et les diverses offres. Dans de nombreux cantons, la responsabilité de l’encouragement préscolaire incombe aux communes. C’est pourquoi, la collaboration vise souvent à convaincre les

communes de l’utilité de l’encouragement préscolaire. La mise en réseau de spécialistes s’effectue le plus souvent au moyen de formations et de formations continues.

Renforcer les compétences des parents

Le comportement des parents constitue un facteur déterminant du développement des enfants. Le travail effectué auprès des parents consiste pour l’essentiel à les renforcer dans leur rôle afin qu’ils puissent assumer leurs tâches éducatives. Les nombreux programmes de visites à domicile sont utiles à cet égard. Près de dix cantons soutiennent par exemple, au moyen des PIC, le projet «petits pas». Ce programme d’encouragement préventif s’adresse aux familles socialement défavorisées et peu instruites ayant des enfants âgés de un à cinq ans. L’encouragement des enfants en accord avec leur âge et le renforcement des compétences éducatives des parents sont au centre de ces visites hebdomadaires. De telles mesures sont particulièrement efficaces si elles ne se limitent pas à une simple visite à domicile, mais comportent également des offres assorties d’objectifs clairs à atteindre. En font partie la formation des parents, le soutien, le conseil et la promotion de la santé, ainsi qu’une surveillance régulière du développement de l’enfant. Les centres de puériculture actifs dans toute la Suisse jouent également un rôle central dans ce travail de proximité auprès des familles et sont également en partie soutenus par les PIC.

Apprendre la langue maternelle et celle du pays

Les enfants migrants issus de familles défavorisées sur le plan socioéconomique et/ou peu instruites sont souvent insuffisamment préparés à l’entrée au jardin d’enfants. Leurs compétences linguistiques dans la langue seconde, à savoir le français, sont le plus souvent moins bonnes que chez les enfants dont le français est la langue maternelle. Un encouragement précoce à apprendre la langue au sein de la famille, dans les crèches, les familles de jour et les haltes-jeux constitue dès lors une tâche importante de la politique d’intégration. De nombreux cantons soutiennent des offres d’encouragement d’apprentissage précoce de la langue. A cet égard, il s’agit d’une part de projets destinés aux enfants pour lesquels l’encouragement linguistique peut se faire dans des haltes-jeux

et des crèches, par exemple «Groupe de jeux Plus» dans divers cantons. D’autre part, certains projets impliquent la participation des parents à l’encouragement de cet apprentissage.

Encourager la qualité à tous les niveaux

La quasi-totalité des cantons favorisent la formation et la formation continue des collaborateurs de crèches et de haltes-jeux. Les thèmes centraux de ces formations sont l’interculturalité, la collaboration avec les parents, la santé et l’encouragement de l’apprentissage précoce de la langue. Les offres en matière de formation continue fournissent aux spécialistes d’importantes possibilités d’échanger. En Suisse romande, la formation continue intercantonale «Valoriser la diversité dès l’enfance», en constitue un bon exemple. Du point de vue des PIC, les offres existantes en matière d’encouragement préscolaire devraient être axées sur les besoins de la population migrante et, lorsque c’est nécessaire, complétées par des mesures d’intégration ciblées. Toutes les familles et dès lors tous les enfants peuvent en principe tirer profit d’offres de qualité pour leur développement. Mais le bénéfice de telles offres est particulièrement grand pour les enfants venant de familles socialement défavorisées. Des études montrent clairement que la qualité de l’encouragement préscolaire joue un rôle important et exerce une influence positive sur le développement de l’enfant.

Eliminer les écueils

Il ressort des retours d’informations des cantons que les offres d’encouragement préscolaire sont très appréciées. Voilà de quoi se motiver à poursuivre sur cette voie et à affronter les nombreux défis. Certains cantons constatent des problèmes dus à la difficulté d’atteindre les parents ou à la situation financière de ces derniers. Le financement est également problématique du point de vue des institutions, faute, le plus souvent, de dispositions légales en la matière. C’est pourquoi la mise en réseau et la coordination des divers acteurs étatiques et non étatiques constituent un point central. Souvent, les offres varient considérablement d’une commune à l’autre, ce qui complique la tâche tant des groupes cibles que des prestataires. De nombreuses communes n’ont en outre pas encore eu le temps de repenser et d’adapter leur offre.

Genève: «entre nous – 99 dessins»

Les communes de Carouge, Lancy et Plan-les-Ouates, le canton de Genève, la Haute école spécialisée de Suisse occidentale, la Haute école de travail social de Genève, ainsi que les organisations Camarada et PPro Enfance ont réalisé ensemble un projet destiné à faciliter la communication autour du thème de la petite enfance : «entre nous – 99 dessins» est un jeu de cartes contenant des images de situations quotidiennes, de besoins et d’émotions. Grâce à lui, les familles migrantes peuvent facilement communiquer avec les institutions d’encouragement préscolaire ainsi qu’avec les autorités ou le personnel médical. Il permet de faciliter l’échange d’informations et donc de favoriser le bien-être des enfants.

info.entrenous99@gmail.com

Employabilité

Le travail génère beaucoup de travail

Pouvoir exercer un métier et subvenir soi-même à ses besoins et à ceux de sa famille est une condition fondamentale de l’intégration.

Le travail constitue le motif le plus important d’immigration en Suisse. Mais tous les migrants ne parviennent pas immédiatement à entrer dans le monde du travail. Outre les obstacles administratifs, les causes en sont l’absence de formation dans le pays d’origine, des connaissances linguistiques insuffisantes ou un déficit de compétences socioculturelles – ignorer, par exemple, comment se déroule la recherche d’emploi en Suisse. Un emploi favorise et accélère le processus d’intégration à de nombreux égards. En effet, différents éléments ont une incidence particulièrement positive sur l’intégration: l’interaction sur le lieu de travail – les échanges avec les collègues –, la possibilité de nouer des contacts et de faire des connaissances, l’utilisation active et pratique de la langue, ainsi que la familiarisation à la culture suisse du travail, avec ses valeurs et ses règles.

De plus en plus de cantons procèdent à une évaluation précoce du potentiel professionnel.

Aménager un accès aux structures ordinaires

L’objectif principal du domaine d’encouragement Employabilité est de permettre à tous les groupes cibles d’accéder au marché du travail. De nombreux migrants peuvent recourir à l’offre ordinaire, qui contient des mesures telles que les cours de langue, des formations continues ou des qualifications. Pour certains groupes cibles, l’accès au marché du travail est particulièrement difficile, en raison de leur statut ou de leur situation. Il s’agit avant tout des réfugiés, des personnes admises à titre provisoire, ainsi que des jeunes arrivés tardivement au titre du regroupement familial. Les mesures spécifiques d’encouragement de l’intégration s’adressent à ces groupes.

Soutien pour les jeunes arrivés tardivement au titre du regroupement familial

Mirlinda, ressortissante du Kosovo âgée de 20 ans, rejoint son époux Valdet, qui vit en Suisse depuis un certain temps. Si elle a déjà une certaine expérience en tant que coiffeuse, elle n’a toutefois pas suivi de formation. Elle travaille actuellement dans le salon de coiffure de la cousine de Valdet, mais le salaire des deux époux ne suffit pas à subvenir aux besoins

du jeune couple. Pour que Mirlinda puisse s’intégrer durablement sur le marché du travail en Suisse, il est important qu’elle ait accès à une formation adaptée. Comme elle n’est plus en âge scolaire, elle n’est pas automatiquement informée des solutions transitoires et des possibilités de formation en Suisse.

Dans une telle situation, l’encouragement spécifique de l’intégration fournit un important travail de coordination entre les différentes structures et mesures existantes dans le canton. Les expériences faites avec les PIC montrent que la collaboration interinstitutionnelle porte ses fruits dans ce domaine. Il convient de mentionner en particulier les mesures de coaching et de conseil, les offres de mentoring, les solutions transitoires pour les jeunes qui les préparent à un apprentissage, les cours d’orientation professionnelle ainsi que les attestations de travail et les reconnaissances de diplômes. De manière générale, les cantons ont identifié un besoin particulier d’offres destinées aux migrants disposant de bonnes qualifications. Certaines des structures ordinaires cantonales ont dû être adaptées pour satisfaire aux besoins de ce groupe cible: comme de nombreux jeunes migrants n’arrivent qu’après les vacances d’été, un canton a aménagé, dans le cadre d’un projet pilote, un programme scolaire adapté qui a commencé à la fin de l’automne 2015. Les jeunes emménageant fréquemment chez leurs parents ou d’autres membres de la famille, il est important de s’adresser à ces personnes de référence. C’est pourquoi les cantons ont soutenu des projets de conseil et d’information aux parents sur le thème de l’entrée dans la vie professionnelle.

Les réfugiés et les personnes admises à titre provisoire en point de mire

Le champ d’action le plus important de ce domaine d’encouragement réside dans l’intégration professionnelle des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire. Il est important à cet égard de procéder le plus tôt possible à une évaluation du potentiel débouchant sur un plan d’intégration. La plupart des cantons ont élaboré des stratégies, des instruments et des moyens auxiliaires à cette fin. Une étude du SEM montre par ailleurs qu’il existe encore de grands besoins dans ce domaine. Les expériences positives ainsi que les défis permettent aux cantons d’acquérir d’importantes connaissances supplémen-

taires en la matière. Les offres de qualification ont également été étoffées afin de pouvoir dégager des perspectives professionnelles. A cet effet, une collaboration étroite avec les services de la formation professionnelle est requise. D’autres mesures sont mises en œuvre afin d’atteindre les objectifs d’encouragement et de créer des perspectives à long terme. Il s’agit notamment de l’engagement de coachs professionnels, de la mise en exergue du travail et de la qualification, ainsi que d’offres et de mesures innovantes axées sur des groupes cibles spécifiques. Il est également primordial de travailler en étroite collaboration avec les partenaires de l’économie et de soutenir les entreprises qui engagent des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire.

L’intérêt économique d’une intégration réussie sur le marché du travail est considérable. Elle contribue à diminuer la pénurie de personnel et s’avère payante sur le plan sociopolitique.

Les réfugiés et les personnes admises à titre provisoire ont des vécus et des besoins individuels. Ainsi, une personne peut être traumatisée au point qu’une intégration professionnelle rapide soit impossible. La mise en œuvre de mesures les plus adéquates possibles – par exemple une psychothérapie dans une institution adaptée – occasionne un travail considérable d’orientation et de conseil. Grâce aux PIC, les cantons ont créé ou adapté les structures nécessaires en la matière. Ils disposent en outre de nouveaux instruments tels que le monitoring et la gestion individuelle des cas, et une partie des conseillers responsables ont été formés. L’information constitue également un thème central. Ainsi, de vastes campagnes d’informations ont été fréquemment menées avant tout auprès des employeurs et des associations professionnelles, avec divers moyens à l’appui: des documents d’information pour les communes, des checklists et des outils pour les employeurs, des séances d’information au cours desquelles les réfugiés ont l’occasion de rencontrer des employeurs, etc.

Défis

Les bases légales concernant la compétence financière en matière d’intégration sur le marché du travail de jeunes arrivés tardivement font défaut. C’est pourquoi les fonds des PIC ont permis de fournir d’importantes incitations financières, grâce auxquelles les structures compétentes (par exemple la formation continue) ont pu adapter rapidement leur offre de solutions transitoires à la nouvelle situation. Dans le domaine de l’asile, la situation peut évoluer rapidement en raison de crises imprévisibles dans le monde. Dès lors, c’est un grand défi pour les cantons et les structures existantes que d’adapter continuellement leur offre pour les réfugiés et les personnes admises à titre provisoire et de veiller à ce qu’elle soit de bonne qualité. La collaboration interinstitutionnelle nécessaire à cette fin requiert beaucoup de temps.

Neuchâtel: collaboration interinstitutionnelle

Dans le canton de Neuchâtel, l’encouragement de l’intégration travaille, dans le cadre d’une collaboration interinstitutionnelle, avec les services sociaux, l’office du travail, ainsi que des services chargés de l’éducation post-obligatoire et de la migration. Cette collaboration correspond à la stratégie du canton dans le domaine de l’intégration professionnelle. Cette stratégie se fonde sur le groupe cible et ses besoins plutôt que sur le statut de séjour.

Zoug: passerelles d’intégration

Le projet I-B-A-20+ (Integrations-Brücken-Angebot 20+) est une offre pour les migrants de plus de 20 ans qui débutent leur vie professionnelle. Il propose, à raison de trois jours par semaine, des offres d’apprentissage axées sur les besoins des participants dans les domaines suivants: allemand, mathématiques, informatique, culture générale et techniques de recherche d’emploi. Avec le concours de coachs, les migrants fixent leurs objectifs professionnels et y travaillent sur la base de matériel scolaire et de stages.

[zg.ch/behoerden/volkswirtschaftsdirektion/iba-20plus](https://www.zg.ch/behoerden/volkswirtschaftsdirektion/iba-20plus)



«fide libère les apprenants d'exigences disproportionnées.»

Interview de

Brigitte Huber Keller, responsable pédagogique pour les cours d'allemand langue seconde, à l'Université Populaire de la région de Thoun (à gauche sur la photo)

L'Université Populaire de la région de Thoun aménage l'enseignement de l'allemand dans une phase pilote du concept national d'encouragement linguistique fide*. Quels sont les avantages que fide apporte aux migrants ?

Ils en profitent à plusieurs égards. Ils acquièrent des éléments qu'ils peuvent utiliser directement dans leur vie de tous les jours. Ils apprennent également comment se déroulent les scénarios du quotidien et quels en sont les enjeux principaux, par exemple lors d'une visite chez le médecin. Grâce à cette approche, les résultats sont rapides et motivants. L'enseignement fait appel à leur responsabilité personnelle: les migrants réfléchissent à ce qu'ils veulent apprendre et classent dans leur documentation d'apprentissage les productions et fiches pédagogiques qui leur seront utiles au quotidien. Par ailleurs, ils apportent leur propre vécu et leurs propres expériences, qui sont valorisés à travers cette approche «co-constructive». Je constate que fide libère les apprenants de certaines exigences disproportionnées, comme le fait de devoir apprendre des formes grammaticales en dehors de tout contexte. Grâce aux éléments acquis dans les cours fide, ils sont en mesure de bien se faire comprendre dans les situations qu'ils rencontrent le plus fréquemment. C'est un immense avantage.

A quels défis cet enseignement est-il confronté ?

fide exige beaucoup de la part des formateurs: ceux-ci se retrouvent devant une classe sans avoir de programme déterminé, ils doivent quitter leur «zone de confort». fide est une question d'attitude: suis-je disposé à repenser mes habitudes et à réfléchir à ce qui sera le plus utile aux apprenants ?

Que faut-il pour que l'enseignement fide soit une réussite ?

La formation et l'accompagnement des formateurs sont essentiels. A cet égard, nous sommes très bien soutenus par l'équipe de pilotage de fide. Les formateurs peuvent en outre utiliser le matériel pratique de fide en ligne afin d'adapter leur enseignement. De plus, il est important que l'institution apporte son plein soutien, non seulement financièrement, mais aussi, et surtout, par son attitude.

Que signifie l'intégration pour vous ?

Pour moi, l'intégration est un processus qui exige une prestation des deux parties: avant tout, une ouverture à l'autre et la volonté de faire preuve de compréhension envers d'autres comportements et habitudes de vie.

L'Université Populaire de la région de Thoun gère chaque année environ 25 classes dans les cours d'allemand comme langue seconde à différents niveaux. Dans certaines classes, elle lance, dans le cadre d'un projet-pilote fide, un enseignement basé sur des scénarios. Le concept fide a été développé sur mandat du SEM par divers partenaires de la recherche et de l'encouragement linguistique.

Interprétariat communautaire et médiation interculturelle

Se comprendre au-delà des mots

L'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle (ICMI) sont incontournables lorsqu'il s'agit de clarifier des faits complexes ou de prendre des décisions.

Les parents de la petite Warda, âgée de huit ans et ressortissante irakienne, ne sont pas familiarisés avec les exigences du système scolaire et ne parlent aucune des langues nationales. Il est donc judicieux que quelqu'un puisse faire office d'interprète et les aider à franchir des barrières non seulement linguistiques, mais également culturelles. Le recours à des interprètes communautaires et à des médiateurs revêt une importance croissante. L'ICMI poursuit deux objectifs : d'une part, les migrants doivent avoir accès aux offres des structures ordinaires. D'autre part, une communication claire doit permettre d'éviter des malentendus parfois coûteux. L'ICMI permet une communication plus simple et ciblée – en particulier dans des contextes complexes, sur des sujets très personnels ou dans le cadre de procédures administratives. Le travail des structures ordinaires en est considérablement facilité, tout en garantissant la qualité et l'efficacité.

Qui fournit les médiateurs ?

Il existe en Suisse 18 organismes qui organisent le recours à un ICMI. Les cantons ont conclu avec eux des contrats de prestations dans le cadre des PIC, de sorte que les autorités, les écoles, les hôpitaux et d'autres structures ordinaires puissent recourir à l'ICMI. Ces organismes veillent par ailleurs à ce que la gestion administrative des missions d'ICMI se fasse sans heurts. L'assurance-qualité bénéficie d'une attention particulière. Il est important, par exemple, que ce ne soient pas des enfants ou le personnel de nettoyage qui traduisent dans les hôpitaux. L'association faîtière INTERPRET joue un rôle essentiel à cet égard. Elle répond de la qualification et de la formation d'interprètes communautaires et de médiateurs interculturels. Son efficacité est démontrée : en 2015, 54 % des heures de travail ont été effectuées par des interprètes et des médiateurs au bénéfice d'un certificat INTERPRET ou d'un brevet fédéral. inter-pret.ch

Une demande qui croît rapidement

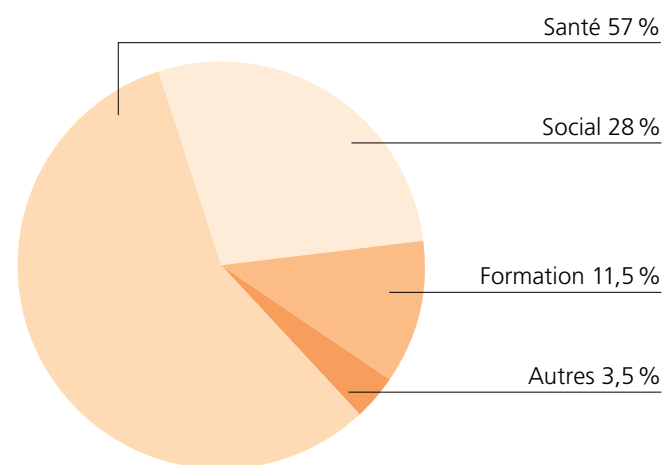
En 2015, les ICMI ont effectué plus de 245 000 heures de travail (contre 187 000 en 2014). Cette forte augmentation de la demande repose sur deux raisons principales : d'une part, la Suisse a accordé un droit de séjour à un plus grand nombre de réfugiés. D'autre part, les mesures de sensibilisation qui in-

forment de la grande utilité des ICMI et font connaître les offres portent leurs premiers fruits. Tant en 2014 qu'en 2015, le tigrigna, l'arabe et l'albanais ont été les langues les plus demandées.

Le défi du financement

L'ICMI peut aider à réaliser des économies. Des études dans le domaine de la santé l'ont démontré : les instructions sont bien comprises, et les malentendus ou les imprécisions ayant des conséquences onéreuses peuvent être évités. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) contribue de manière importante à la formation et à la formation continue des interprètes. Par contre, le financement du recours à l'ICMI n'est pas réglé de manière définitive.

Domaines d'intervention en 2014–2015 (moyenne)



Grisons : fonds pour l'ICMI dans le domaine de la santé

Le Bureau de l'intégration du canton des Grisons fournit une nouvelle fois en 2016 un fonds pour l'interprétariat professionnel. Les fournisseurs de prestations médicales de base et les médecins spécialistes de tout le canton peuvent avoir recours à cette offre. Ils peuvent alors constater la valeur ajoutée des interprètes communautaires dans le cadre de leur travail quotidien. En 2015, cette offre spéciale a été utilisée à près de 50 reprises. Il convient de relever que les médecins qui ont eu recours une fois à cette offre y recourent en général à nouveau.

gr.ch/DE/themen/Integration > Interkulturelles Dolmetschen

Intégration sociale

Aller à la rencontre de l'autre nous fait tous avancer

L'intégration est un processus réciproque qui exige des efforts de part et d'autre : de la population migrante comme des autochtones.

Que ce soit dans les magasins, au sport ou sur la place de jeux, l'intégration des migrants se fait généralement très naturellement et facilement. Mais parfois, ce n'est pas le cas. Il faut alors des offres permettant de réunir autochtones et migrants et de les encourager à participer à la société.

Soutenir les projets dans les lieux de vie

L'intégration s'effectue avant tout au niveau local : dans les communes, les quartiers et le voisinage. Les acteurs de la société civile – parmi lesquels les associations et les organisations de migrants – jouent également un rôle important. Afin d'encourager le vivre ensemble, la plupart des cantons procèdent à des appels à projets et soutiennent un grand nombre de projets. Les projets de sensibilisation et d'information de la population étrangère et locale sont très répandus. Mais les projets d'échanges et de rencontres interculturels, de développement de quartiers et d'activité physique bénéficient également d'un soutien. S'y ajoutent des manifestations et des instruments pour la participation politique, ainsi que des plateformes de dialogue interreligieux. Tous ces projets ont ceci en commun qu'ils renforcent la mise en réseau au sein de la société civile et favorisent ainsi la cohésion sociale. Ils permettent aux migrants de participer à la vie sociale et augmentent la compréhension de la population locale à leur égard.

Les cantons considèrent l'étroite collaboration avec un grand nombre d'acteurs de la société civile comme le plus grand défi à relever. Les associations de migrants ne sont souvent pas au fait des exigences liées à leurs structures et ont parfois de la peine à être acceptées comme partenaires. L'élaboration et la mise en œuvre de projets représentent souvent un travail considérable pour les associations. Certains cantons apportent leur soutien aux associations de migrants pour qu'elles adaptent leurs structures et acquièrent les connaissances nécessaires pour pouvoir gérer les projets selon les règles en vigueur.

SOS Ticino : Sotto lo stesso sole

Le sport permet à des personnes de cultures différentes de se rencontrer sur un pied d'égalité. Grâce au projet «Sotto lo stesso sole», l'OSEO Tessin a sensibilisé les entraîneurs, les moniteurs J+S, les associations sportives cantonales ainsi que les services des sports à la question de l'intégration. L'implication de ces acteurs vise d'une part à augmenter le nombre de migrants actifs au sein des associations sportives, et d'autre part, à encourager le vivre ensemble.

Schaffhouse : cours de vélo pour migrantes

L'association Pro Velo Schaffhouse propose des cours de conduite cycliste aux migrantes adultes. Ces cours sont appréciés – non seulement le vélo est bon pour la santé, mais il favorise l'autonomie des femmes. Le deux-roues est en fait un vecteur d'intégration : il est idéal pour la communication, les excursions en famille, les commissions et pour se rendre au travail.

provelo-sh.ch > Aktivitäten > Velofahrkurse

Les bénévoles sont indispensables au succès de l'intégration

Le travail des bénévoles dans le cadre de projets sociaux d'intégration est important et précieux. Sans leur engagement, de nombreux projets ne verraient pas le jour. Les bénévoles permettent souvent un accès facilité aux divers services et aux offres, ainsi qu'un apprentissage informel. De plus, ils encouragent l'intégration grâce à des activités communes. Ils favorisent en outre la mise sur pied de précieux réseaux. Selon une étude effectuée par le SEM, un nombre nettement plus grand de personnes se sont engagées en tant que bénévoles en 2015, avec pour motivation de venir en aide aux réfugiés.

«Les trois lettres PIC sont entrées dans le langage courant.»

Interview de

Nicolas Roguet, délégué à l'intégration du canton de Genève

Monsieur Roguet, comment avez-vous vécu la transition vers les PIC? Comment cela s'est-il passé dans votre canton?

Les processus, notamment celui de consultation et celui de rédaction, ont été exigeants et complexes. Grâce au PIC, nous avons dû et pu développer un véritable système qui se veut cohérent, pragmatique et efficace, en partenariat avec plus de 300 institutions et associations actives dans le canton de Genève. C'est un peu comme si nous avions dû passer de Challenge League en Super League.

Quel est votre rôle en tant que délégué à l'intégration?

Pour moi, le rôle du délégué à l'intégration est d'être à la fois architecte, ingénieur et maçon pour pouvoir imaginer et réaliser des projets et des dispositifs au plus près des besoins des citoyennes et citoyens. Concrètement, mon travail consiste à mettre en œuvre la politique cantonale en matière d'intégration, développer les partenariats avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs œuvrant dans les champs de l'intégration et de la lutte contre les discriminations, faire le lien entre la recherche académique et l'action publique, tout cela afin de répondre aux objectifs définis par la Confédération et le Conseiller d'Etat Pierre Maudet.

Les PIC ont-ils renforcé la visibilité des actions d'intégration dans votre canton?

C'est incontestable. Nous avons développé une marque distinctive PIC qui sert à augmenter la visibilité et la crédibilité de l'action d'intégration dans notre canton. Ces trois lettres sont entrées dans le langage courant non seulement des partenaires de l'intégration, mais je crois aussi d'un grand nombre de citoyennes et citoyens genevois. L'utilisation d'un logo PIC, la réalisation de campagnes ciblées comme «J'ai 8 ans», «Cours au parc», ou la «Semaine contre le racisme», le développement et la diffusion de plus de 30 000 brochures d'informations, l'utilisation active des réseaux sociaux, la mention régulière du PIC dans les médias ont permis de faire connaître les différentes facettes du programme d'intégration cantonal au niveau du canton de Genève.

Que signifie «intégration» pour vous personnellement?

Spontanément, plusieurs mots me viennent à l'esprit: cohésion sociale, diversité, altérité, droits et devoirs, citoyenneté. Mais aussi: défi, futur, innovation, potentiel, dialogue et solutions. Enfin, l'intégration actuellement pour nous c'est surtout le PIC, c'est-à-dire du pragmatisme, de la confiance et beaucoup de détermination.

L'intégration des étrangers est un élément central de la cohésion sociale, à plus forte raison dans un canton tel que Genève, qui compte 40 % de ressortissants étrangers. Le PIC du canton de Genève comporte le déploiement de plus de 80 mesures d'intégration concrètes, répondant aux besoins des populations migrante et autochtone en matière d'intégration.



Perspectives

La Suisse est un pays d’immigration depuis plusieurs décennies. Un tiers de la population suisse est issu de la migration. Dans les grandes lignes, l’intégration et la coexistence pacifique ont été jusqu’alors couronnées de succès. Pour que cela reste le cas, l’encouragement étatique de l’intégration doit viser à offrir aux migrants des chances et des perspectives. Ils pourront ainsi exercer leurs droits, honorer leurs obligations et participer à la vie sociale.

Les deux premières années des PIC ont montré les avantages d’une politique d’intégration portée conjointement par la Confédération et les cantons. Les cantons ont clairement gagné en autonomie dans la mise en œuvre de l’encouragement de l’intégration. Ils sont en mesure de mieux axer cet encouragement sur les besoins en y associant les villes et les communes. Il leur est ainsi possible d’agir à long terme et de manière stratégique tout en faisant un usage plus efficace des ressources financières disponibles. Les deux premières années de mise en œuvre des PIC ont fait avancer beaucoup de choses. Cependant, l’encouragement de l’intégration sera également confronté à l’avenir à des développements et à des défis importants. Il convient en particulier d’en mentionner trois.

Ouverture des structures existantes: l’intégration a lieu dans tous les domaines de la société. Les PIC, mais également le discours officiel sur la migration – notamment en raison de la situation actuelle dans le domaine de l’asile – ont contribué à ce que les services de l’Etat et les acteurs de la société civile s’ouvrent davantage aux migrants. De nombreuses activités sont touchées, comme par exemple l’orientation professionnelle qui organise des consultations en plusieurs langues et des soirées pour les parents. Ou une association locale qui encourage expressément l’adhésion de migrants en qualité de membres. Les premières années ont montré que l’impact des PIC devient de plus en plus important. Il faut continuer à soutenir ce processus.

Rôle-clé des communes: l’intégration doit devenir une évidence. Elle doit être assortie d’exigences, mais aussi offrir des perspectives. Seul un contact direct, sur place, aboutit à l’engagement requis. Les deux premières années de mise en œuvre des PIC ont démontré une nouvelle fois que les villes et les communes jouaient un rôle-clé. Dans les domaines essentiels de l’intégration, telles que l’école et l’aide sociale, la responsabilité incombe largement aux communes. Or, celles-ci n’assument pas encore leur rôle-clé. Il faut du temps pour que les offres d’intégration, telles que l’information, le conseil ou les cours, s’imposent au niveau local. Les PIC ont permis d’instaurer sur le long terme la collaboration entre cantons et communes. C’est déjà une grande valeur ajoutée.

Intégration des réfugiés: les procédures d’asile accélérées acceptées par le peuple suisse lors de la votation du 5 juin 2016 ont une incidence sur l’encouragement de l’intégration. Si la décision d’octroi de l’asile ou d’une admission provisoire intervient rapidement, le processus d’intégration peut commencer le plus tôt possible. A l’avenir, les centres fédéraux adresseront aux cantons des réfugiés qui sont persécutés dans leur pays d’origine ou dont le cas est complexe sur le plan juridique. La question centrale est alors de savoir comment aménager la pé-

riode précédant la décision relative à la demande d’asile pour que les chances d’intégration ne soient pas compromises. C’est pourquoi il convient de proposer dès que possible aux demandeurs d’asile des possibilités d’occupation et des cours de langue, afin qu’ils puissent contribuer à la vie sur place et bénéficier d’une structure journalière organisée.

Les PIC confèrent à l’encouragement de l’intégration une orientation stratégique claire. L’Etat doit en établir le caractère contraignant. L’encouragement de l’intégration étatique demeure cependant tributaire de l’engagement de tous. Il ne peut et ne doit pas tout diriger. L’intégration ne peut d’ailleurs réussir à l’avenir que si elle est perçue comme une tâche qui nous concerne tous: les migrants tout comme les autochtones, les partenaires sociaux et les services étatiques.

